

Le titulaire du Bac Professionnel Esthétique-Cosmétique-Parfumerie est un technicien hautement qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs suivants : instituts de beauté, centres d'esthétique spécialisés, salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées, entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels, établissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation...

PFMP

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 années.



Profil du titulaire du Baccalauréat Professionnel

Pour exercer son métier, le titulaire du brevet professionnel esthétique-cosmétique-parfumerie doit, dans le cadre d'une organisation du travail définie :

- avoir une hygiène corporelle et une présentation vestimentaire irréprochables ;
- avoir le goût du contact humain ;
- avoir une sensibilité tactile et artistique ;
- faire preuve de facultés d'observation, d'analyse, d'organisation et d'adaptation ;
- posséder une bonne résistance physique ;
- avoir le sens du commerce ;
- être aimable, poli(e), discret(e).



Fonctions exercées

Les fonctions relevant de la compétence du titulaire du Bac Professionnel Esthétique-Cosmétique-Parfumerie sont :

- accueil et soins de la clientèle ;
- réalisation de techniques esthétiques, de maquillages ;
- conseil, vente, promotion de soins esthétiques, de produits cosmétiques, de produits de parfumerie ;
- animation et gestion du personnel ;
- gestion technique, administrative et financière.

Le **Baccalauréat Professionnel** permet effectivement de rentrer dans la vie active, mais son titulaire peut également continuer ses études en **Brevet de Technicien Supérieur (BTS)**.



62, rue Lavoisier
B.P. 120 - 71200 LE CREUSOT
Tél. : 03 85 77 67 00
Fax : 03 85 77 67 17

www.lyceeblum-creusot.fr

